

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LA COMMISSION DU HAVRE DE HAMILTON

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, le ministre des Transports, aidé de la ministre de la Justice, n'a pas su prendre les dispositions nécessaires pour répondre à toutes les questions laissées en suspens à la suite de la démission de M. Peter Lush du poste de président de la Commission du havre de Hamilton.

Un gouvernement conservateur a confié l'examen de la conduite d'une personne nommée par des conservateurs, elle-même partisane du Parti conservateur, à l'étude d'avocats privée, Deslaurier et Binnington, conservateurs, qui fera rapport au ministre conservateur des Transports.

Or, une étude d'avocats privée ne peut pas obliger des personnes à témoigner sous serment ou ordonner la production de documents. Seule une enquête publique permet de recueillir des témoignages sur cette affaire, et la question juridique soumise à l'étude d'avocats par le ministre est beaucoup trop limitée. Elle ne soulève pas la possibilité d'une violation de l'article 27 de la Loi des commissaires du havre de Hamilton, des articles 120 à 126 du Code criminel du Canada, ou du droit général du mandat, ce qui permettrait peut-être aux contribuables canadiens de récupérer le chèque de commission de 400 000 \$ remis à M. Peter Lush.

Qu'est-ce que le ministre des Transports a à cacher?

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, le Canada est un pays endetté. Il a suffi d'une génération de gouvernements dépensiers pour nous amener au point où il faut consacrer près de 40c. sur chaque dollar à payer des intérêts pour le service de la dette.

Beaucoup de Canadiens trouvent la situation embarrassante, mais il n'y en a pas beaucoup qui essaient vraiment d'aider ceux qui, comme Michael Wilson, cherchent à résoudre les problèmes.

Je suis donc heureux d'annoncer aujourd'hui qu'on peut retrancher 1 200 \$ de notre dette nationale, grâce aux efforts de plusieurs Chambres de commerce de ma circonscription.

La Chambre de commerce de Halton Hills et celle de Burlington ont en effet parrainé plus tôt cette année un barbecue organisé pour réduire le déficit; cette initiative

constitue un effort direct pour aider notre pays grâce à une collecte de fonds populaire. Plus de 600 personnes sont venues entendre parler le ministre des Finances et ont fait quelque chose de positif pour le Canada.

Les critiques sont nombreux, mais les Canadiens moyens, soucieux et engagés comme les électeurs de ma circonscription qui ont aujourd'hui donné de l'argent pour contribuer à bâtir l'avenir du Canada le sont tout autant.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour attirer l'attention de la Chambre sur l'un des plus incroyables revirements dont l'histoire politique du Canada ait été témoin.

Je veux évidemment parler des commentaires à la noix du leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique au sujet de la TPS. D'un côté, il publie une lettre ouverte invitant le public à appuyer la lutte des sénateurs libéraux qui essaient de tuer la TPS des conservateurs. D'un autre côté, il y a deux jours seulement, il critique le caractère non élu du Sénat devant les caméras et il réclame son abolition. Et maintenant, ses honnêtes copains de Queen' Park, dirigés par le premier ministre Bob, sont sur le point d'appuyer et d'embrasser la TPS et ils ont déjà laissé tomber leur opposition au truffage du Sénat.

Le leader parlementaire se décidera-t-il? Le NPD appuie-t-il l'action des libéraux au Sénat ou continuera-t-il à parler le langage ambigu qui est maintenant la caractéristique du Nouveau Parti démocratique fédéral?

* * *

[Français]

LA CONSTRUCTION D'UNE AÉROGARE À LG-2

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, la Société de développement de la Baie James construit une nouvelle aérogare à LG-2 en Abitibi avec la collaboration d'Hydro-Québec, de la Société d'énergie de la Baie James et du gouvernement du Canada, au coût de 7 millions de dollars.

La nouvelle station d'information de vol sera aménagée au deuxième étage de cette aérogare comprenant cinq spécialistes d'information de vol et trois techniciens en électronique, desservant une région de 145,000 kilomètres carrés autour de la Baie James.